

**DELIBERATION  
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2016**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 25  
Pouvoirs : 12  
Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 17/03/2016

Le Jeudi 24 mars 2016, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Yves DUMOULIN, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Raymond MOUSSY, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Isabelle ACHARD (Pouvoir Christine FORNES), Christian BAISE (Pouvoir Bernard REY), Noël CHEYNET (Pouvoir Dominique VIAL), Dominique DESFORGES (Pouvoir Hubert BONNET), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Yves DUMOULIN), Jacky DUTRUC (Pouvoir Nathalie BARDE), Béatrice GUERIN (Pouvoir à Claude TRASSARD), Bruno HENRY (Pouvoir Bernard GRISON), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Marc PECHOUX), Michel RAYMOND (Pouvoir Jean-Claude AUBERT), Etienne SERRAT (Pouvoir Christine CIOLFI), Frédéric VALLOS (Pouvoir à Françoise DUVILLARD).

Assistaient : Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux).

Secrétaire de séance : Pascal CUNY

**OBJET : Finances - BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – Budget primitif 2016**

Mme Brigitte COULON, Vice-Présidente chargée des Finances présente au Conseil communautaire le projet de budget primitif 2015 du **Budget Assainissement Non Collectif** qui s'équilibre comme suit :

Sections	Montant en € HT
Fonctionnement dépenses	151 678.75
Fonctionnement recettes	151 678.75
Investissement dépenses (Hors RAR)	0,00
Investissement recettes (Hors RAR)	0,0

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, 1 voix Contre et 36 voix Pour :

✓ **d'adopter** le budget primitif 2015 du **Budget Assainissement Non Collectif**,

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **3 1 MARS 2016**  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20160324-2016C19-FI  
Affichage le :

**3 1 MARS 2016**

A Trévoux, le 24 mars 2016

Le Président,  
Bernard GRISON

